

**RAPPORT
DÉPART DES ÉLÈVES**

MISE EN SITUATION

Depuis quatre (4) années, le bureau du directeur général émet un rapport au sujet des départs des élèves des écoles sur juridiction du Conseil scolaire francophone.

Ce rapport est basé sur les formulaires que chaque direction d'école fait parvenir au bureau central pour chaque départ d'élèves de l'école dont il a la gestion. Ce dernier envisage six (6) raisons de départ.

- ✓ Déménagement hors province;
- ✓ Déménagement dans une autre municipalité;
- ✓ Déménagement dans une autre école du CSF;
- ✓ Inscription dans une école d'immersion, sans déménagement;
- ✓ Inscription dans le système d'éducation à la maison (home schooling).

Le rapport est essentiel car il permet d'obtenir une image du succès de processus de rétention mis en place par le CSF et d'orienter ses moyens, ses pratiques afin de répondre aux besoins des élèves francophone de la province.

Il est important de préciser que les chiffres utilisés dépendent de la bonne volonté des parents dont les enfants quittent les établissements du CSF et peuvent parfois manquer d'objectivité.

TABLEAU COMPÉRATIF GLOBAL

Dans ce tableau comparatif ne sont pris en considération que les nombres de départs liés au changement d'école sans déménagement vers les écoles d'immersion, anglophones ou l'éducation à la maison. Ces trois catégories peuvent être considérées comme un départ pour mécontentement, alors que les déménagements hors province ou hors de la municipalité initiale ont certainement d'autres raisons que celles attachées à l'insatisfaction envers les programmes du CSF.

	Immersion		Anglophone		Home schooling	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
2014-15	104	24.3	122	28.5	7	1.6
2015-16	84	19.7	160	37.6	7	1.6
2016-17	64	16.6	122	31.7	11	2.8

NB : Le taux des départs est calculé par rapport à l'ensemble de tous les départs pour la même année scolaire.

NB₂ : Deux grosses écoles n'ont pas fait encore parvenir leurs formulaires de départ.

TABLEAU COMPÉRATIF DANS LES 5 ÉCOLES HOMOGÈNES (M À 12) DU CSF

Nombre de départ

	Immersion	Anglophone	Home schooling
	Nombre	Nombre	Nombre
2014-15	55	42	4
2015-16	16	114	2
2016-17	21	58	2

NB : Une école n'a pas fait encore parvenir ces formulaires de départ.

COMMENTAIRES

- Même si une amélioration est à noter dans l'envoi des formulaires de départ par les écoles vers le bureau central, il faut néanmoins remarquer que l'absence de certains nombres en provenance de certaines (grandes) écoles nuit à la précision de l'étude.
- Si l'absence d'information de plusieurs écoles nuit à l'exactitude du tableau comparatif global, en revanche, elle n'a que peu d'importance dans le cadre du tableau comparatif des cinq (5) écoles homogènes. Une certaine stabilité demeure. Un des établissements concernés a connu une véritable saignée cette année et s'est engagé, avec le Comité des partenaires, à une étude approfondie de la situation.
- Afin, malgré tout, de pouvoir dégager une certaine tendance, l'utilisation de l'étude des effectifs 2017-18 est à envisager.

2015-16		2016-17		2017-18		Différence
M	594	M	629	1	658	+ 29
1	660	1	618	2	623	+ 5
2	618	2	652	3	657	+ 5
3	607	3	616	4	632	+ 16
4	559	4	591	5	561	- 30
5	515	5	542	6	524	- 18
6	488	6	475	7	438	- 37
7	432	7	447	8	296	- 151
8	273	8	322	9	289	- 33
9	232	9	242	10	262	+ 20
10	199	10	202	11	285	+ 49
11	173	11	190	12	253	+2
		12	164			

CA public 6.1, 4 novembre 2017, Effectifs des élèves

Ce tableau indiquait des accroissements d'une année à l'autre dans sept (7) classes d'âge et principalement en 10^e-11^e et 12^e années. Toutefois, il indiquait toujours une diminution d'élèves de la 5^e à la 9^e année (même si le nombre de départs en 8^e année était aussi dû à l'absence de classe de ce niveau dans une grande majorité des établissements du CSF).

Mis en corrélation avec les formulaires de départ en la possession du bureau central, il apparaît également que les niveaux 5 à 9 inclusivement sont les plus vulnérables dans le contexte du conseil scolaire équivalant à 68 % de l'ensemble des départs souhaités.

Niveaux	Immersion	Anglophone	Total
5 ^e année	9	12	21
6 ^e année	8	15	23
7 ^e année	21	16	37
8 ^e année	8	29	37
9 ^e année	1	8	9

NB : La grande majorité des départs s'effectue en fin d'année scolaire et sont à considérer comme les élèves ne poursuivant pas leur scolarité au CSF dans le niveau supérieur.

- Enfin, le conseil scolaire, en raison de son succès à ouvert plusieurs annexes. Cette ouverture pour certaines écoles a représenté un véritable défi.

Établissement	Départ vers immersion anglophone
Anne-Hébert	2
Rose-des-vents	1
Victor-Brodeur	3

CONCLUSION

Le rapport présenté ci-dessus demeure incomplet. L'absence d'informations provenant de certaines écoles, la difficulté de datation relative au calendrier scolaire, etc., rendent les résultats sujets à interprétation.

Toutefois, certaines informations apparaissent et mises en corrélation avec celles issues d'autres rapports, confirment des renseignements déjà acquis.

Face à cette situation, le bureau central doit envisager certaines initiatives pour limiter le départ des élèves francophones de niveau 7^e et 8^e années vers les écoles anglophones et d'immersion (importance des commentaires lors de la rencontre « fusion »).